

Image not found or type unknown



Tva sur les litiges transporteurs

Par **GPAD**, le **13/10/2009** à **10:56**

Bonjour,

Lorsqu'un transporteur casse ou égare une pièce qu'il devait me livrer - je lui emet une facture du montant de la pièce et cette facture je la soumets à TVA -

certain transporteurs paient la TVA et d'autres refusent la TVA sur les factures - qu'elle est la règle fiscale à appliquer svp -

merci